

Une solution d'hébergement pour les personnes en difficulté psychique

Depuis le début d'année, l'ancienne maison des sœurs franciscaines a de nouveaux locataires. Ou plutôt colocataires : il s'agit de personnes en difficultés psychiques. Une dimension sociale que la paroisse de Saint-Pol souhaitait concrétiser.



Des ateliers, comme de la poterie, sont régulièrement animés dans les parties communes. Les locataires disposent aussi de leur espace privé.

PAR ALIX PENICHOU
Saintpol@lavoixdunord.fr

SAINT-POL. Marie-Thérèse ne supportait pas la solitude. Cela la rendait même dépressive. Alors lorsqu'une amie lui a parlé de la toute nouvelle Demeure l'Eau vive du Ternois, à Saint-Pol, la Picarde a fait ses valises pour rejoindre le Pas-de-Calais. « Marie-Thérèse est arrivée le 10 janvier. C'était notre première locataire », confie Christophe Dequidt, président de la Demeure

l'Eau vive du Ternois. L'association propose un hébergement adapté aux personnes en difficulté psychique. Un secteur en demande, puisque les places ont très vite été réservées. Aujourd'hui, six personnes y résident et deux chambres sont en rénovation.

DIMENSION SOCIALE

La bâtisse était occupée par les sœurs franciscaines jusqu'en 2014. À leur départ, la paroisse, portée par le père Pierre-Marie Leroy, a souhaité donner au lieu une fonction sociale. L'idée a

germé à la vue d'un documentaire vidéo de la fédération des Demeures des sources vives de

« Après l'hôpital, certaines personnes ne veulent ni rester seules, ni retourner dans la famille. Nous offrons une alternative. »

Lourdes, d'inspiration chrétienne. « C'est en fait une maison individuelle regroupée, indique

Annette Courbois, de l'association. Chaque locataire peut profiter des pièces communes : cuisine, salons, salle à manger, et dispose de son espace personnel : chambre et salle de douche. »

L'ancienne maison de la fraternité saint-poloise fait donc désormais partie des douze hébergements de ce genre en France.

UNE ALTERNATIVE

La maison peut être une solution à long terme, ou une étape de vie. « Nous ne gérons pas du tout la partie médicale, ajoute Annette. Toutes les personnes

sont autonomes. Souvent, elles sortent d'hôpital psychiatrique, ne souhaitent pas retourner vivre dans leur famille, ne supportent pas d'être seules. Nous leur offrons une alternative. »

Les résidents entrent dans un premier temps en période d'essai, « deux semaines qu'ils peuvent renouveler à volonté ». Ce temps de réflexion permet à chaque partie de voir si le fonctionnement correspond ou non. Et si une personne ne se sent pas à sa place, « nous nous efforçons de trouver une autre solution ». ■

BESOIN DE FOND

Pour accueillir convenablement les locataires, l'ancienne maison des sœurs franciscaines avait besoin d'un coup de fraîcheur. « Il n'y a pas de gros travaux, mais nous avons dû refaire la peinture et investir dans du mobilier. Nous investissons et faisons des petits travaux au fur et à mesure, car tout cela a un coup », explique Annette Courbois, bénévole. L'association fonctionne grâce au loyer que verse chaque résident. « Mais cela sert surtout aux frais courants : charges, courses, sorties, achat de matériel pour les activités. »

Le Crédit agricole a répondu à l'appel de subvention et verse la somme de 7 000 euros. Mais la Demeure l'Eau vive du Ternois compte aussi sur le soutien financier des citoyens : un don peut être déductible des impôts.

Contact : Demeure l'Eau vive du Ternois, 11, rue d'Aire à Saint-Pol. Sur Internet : www.demeure62.com ; demeureleauviveduternois@gmail.com

Membre de soutien : « Savoir adapter »

Depuis le mois de mars, Bernard Courbois est officiellement « membre de soutien », salarié de l'association. Cet ancien professeur des écoles avait envie de changement. Il a été emballé par l'aventure humaine de la Demeure l'Eau vive du Ternois : « Me rendre utile auprès de ces personnes est important pour moi. J'avais à cœur de vivre cette expérience. »

Chaque jour, il se rend chez les colocataires pour les aiguiller dans leur quotidien. « Nous établissons un planning de la semaine. Qui fera les courses ? Qui préparera

à manger ? Qui s'occupera du ménage ? » Les bienfaits de la vie en groupe semblent encourageants : « Certains se remettent à cuisiner alors qu'ils ne le faisaient plus du tout pour eux-mêmes. »

ENTRAÏDE

Bernard leur offre aussi son écoute. « Il faut sans cesse s'adapter, car il y a des jours où tout va bien et d'autres non. Il faut alors savoir moins solliciter. » Mais le membre de soutien a remarqué une entraide entre résidents qui le touche : « Ils s'épaulent beaucoup les uns les autres. » ■ A. P.



Le membre de soutien encourage les locataires dans les tâches quotidiennes.